

Secrétariat communal (AC-BERCHEM)

De: LURQUIN Vincent <Vincent.LURQUIN@ecolo.be>
Envoyé: vendredi 14 juin 2013 17:24
À: Secrétariat communal (AC-BERCHEM)
Objet: Interpellation Chaussée de Gand
Pièces jointes: Interpellation Chaussée de Gand (Juin).pdf

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins,

Je vous transmets ma demande d'interpellation adressée à Monsieur l'échevin des travaux publics concernant les travaux en cours Chaussée de Gand.

Je vous remercie de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce jeudi 20 juin.

Vous en remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins, l'expression de ma parfaite considération.

Vincent Lurquin,

Conseiller communal

Demande d'interpellation à Monsieur l'échevin des travaux publics concernant les travaux de la Chaussée de Gand.

Monsieur l'échevin,

Lors d'un précédent conseil communal, je vous avais interpellé sur les travaux qui se déroulent, depuis longtemps et pour longtemps encore, Chaussée de Gand.

Des engagements avaient été pris par le Collège mais force est de constater, aujourd'hui, que ces engagements restent, en grande majorité, lettre morte.

Je vous avoue avoir été assez étonné de la lettre adressée aux riverains par Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, il leur adressait un reproche, à peine voilé, de ne pas avoir participé aux réunions de concertation organisés par la Commune.

C'est évidemment faux.

Lors de la première réunion, des habitants, dont moi-même, étions bien sûr présents face aux bourgmestres de Berchem-Sainte-Agathe et de Molembeek. C'est d'ailleurs lors de cette réunion que l'architecte de la STIB nous a affirmés que « les politiques devaient sacrifier une voie d'accès. Ils ont décidé de sacrifier la Chaussée de Gand. » Il est donc de mauvaise foi de reprocher aux riverains une non-participation alors qu'ils réclament, depuis des mois, une telle réunion qui leur est refusée.

Les refus du Collège se multiplient d'ailleurs par rapport à une réalité que connaissent les riverains et qui ne peut être sérieusement contestée. Aucune information ne leur est donnée, aucun calendrier n'est respecté, chacun se rejette la balle d'une responsabilité de la gestion chaotique de ces travaux.

Aucune des propositions soumises n'a rencontré l'assentiment du Collège : Réunion avec les habitants : refus. Réouverture du parking Opveld/Chaussée de Gand : refus. Intervention de la commune dans la rédaction d'un état des lieux organisé par la STIB pour évaluer les dégâts occasionnés par les travaux : refus.

Même le passage Chaussée de Gand par la Kermesse d'été : refus.

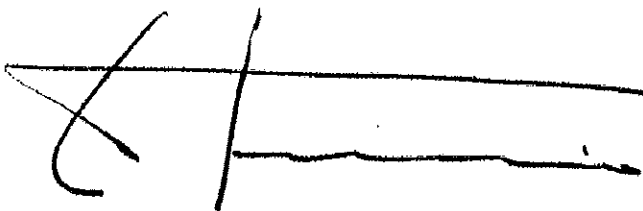
Une seule demande avait été agréée par le Collège à savoir l'organisation d'une zone de déchargement pour les commerçants.

Dans les quinze jours, aviez-vous dit. Mais de 15 jours en 15 jours, rien ne fut fait et je vous assure que la situation devient plus que chaotique.

Merci de me fixer un calendrier clair quant à cette demande.

Je vous remercie pour vos réponses.

Vincent Lurquin,
Conseiller communal



ecolo